



## Compte-rendu des Commissions Sportive et Arbitrage 10 juillet 2018

**Présents** : Claude BERNARDIN, Jean-Marie DEPARDIEU, Françoise LAPICQUE, Jean Pierre NAUDIN, Frédéric PIERRE

**Invités** : Aurore DUSSART, Thierry RUBIN

### **1 - Bilan des compétitions**

#### **Championnat par équipe départemental**

Nombre d'équipes cette saison : 144

#### **\* Récapitulatif des traitements des litiges de la 2<sup>ème</sup> phase.**

Sur proposition de Jean-Marie DEPARDIEU, les décisions suivantes ont été prises à l'issue de chaque journée par consultation mail, et les courriers correspondants ont été adressés aux clubs concernés,

#### **\* Classements phase 2**

Réalisé et validé par mail

#### **\* Journée des titres**

Très bon déroulement

#### **Coupes CD**

Nombre d'équipes : Coupe J Méline (8) ; Coupe JL Lemineur (12) ; Coupe Promo (19)

Jean-Marie DEPARDIEU fait part de l'absence de litiges récents

#### **Critérium fédéral**

Nombre de participants, plutôt stable :

	M	D
Poussins	4	3
Benjamins	7	6
Minimes	35	9
Cadets	25	8
Juniors	34	11
Seniors/vétérans	146	4
Total	292	41

#### **JT Ping**

Très bonne participation : 400 joueurs sur l'ensemble des 4 tours

#### **Coupes Jeunes et Ados**

Participation satisfaisante (164 équipes), en baisse sur les derniers tours

## **Championnat individuel de Meurthe et Moselle**

Bonne organisation ; rien à signaler

### **Finales par classements**

Beaucoup d'inscriptions, suite à la possibilité de jouer pour les catégories minimes et benjamins  
Organisation très satisfaisante à Neuves Maisons sur 24 tables.

## **2- Préparation du calendrier sportif 2018-2019**

Calendrier réalisé selon le calendrier régional et appel à candidatures pour les organisations préparé, retour 18 juin  
Calendrier complété avec les lieux sera adressé à tous les membres du comité directeur pour accord

## **3- Evolution des compétitions**

Réflexions pour faire évoluer certaines compétitions, en lien avec les règlements régionaux, et rédaction des règlements sportifs correspondants.

### **3.1- Championnat individuel de Meurthe et Moselle**

Grand Est : qualification du champion départemental dans sa catégorie – autorisation de participation pour les étrangers licenciés dans les clubs de la région

Conséquence pour CD54 : maintien de la situation actuelle possible

Tournoi conservé en l'état

### **3.2- Critérium fédéral**

Grand Est :

. pas de descente automatique

. Messieurs : R1 en 1 lieu, et R2 en 3 territoires ; Meurthe et Moselle dans le territoire B, avec Meuse, Vosges et Haute Marne

. R1 : 16 joueurs par catégorie ; R2 : 16 SM, 12 autres catégories au tour 1 – sauf benjamins et minimes : 12 en R1 et 8 au premier tour en R2.

. montées à chaque tour : 1 par département + 1 par catégorie, pour le département ayant le plus grand nombre de participant dans cette catégorie ; les montées en R2 ou en départementale dans la catégorie d'âge supérieure pour les jeunes.

. Dames : R1 regroupée en 1 lieu unique ; possibilité offerte aux SD et JF de participer en messieurs (choix pour la saison)

Conséquence pour CD54 :

. pas de changement pour les messieurs

. pour les féminines, de benjamins à juniors, possibilité pour celles qui optent pour la départementale masculine, de monter dans la catégorie d'âge supérieure de leur tableau, si qualifiée par leur classement.

Règlement national : suppression de la sanction pour les forfaits au premier tour de tableau, considérés comme les autres tours.

### **3.3- Finales par classements**

Grand Est : sans changement pour la prochaine saison

. 30 messieurs et 18 dames par catégorie

. champion départemental + quota selon participation effective

Conséquence pour CD54 : pour le reste, pas de changement pour Meurthe et Moselle

### **3.4- Compétitions jeunes**

JT Ping : pas de changements de règlement ; proposition d'offrir l'inscription au critérium fédéral pour les vainqueurs des tableaux

Coupes Jeunes et Ados : proposition d'ouvrir également à des joueurs mieux classés, et de constituer deux divisions pour chacune des deux coupes : la première division limitée à 2000 points au classement cumulé des joueurs, et la deuxième limitée à 1200 points. Les trois tours de chacune des 4 premières journées seront réalisés : 1<sup>er</sup> tour, au tirage au sort ; 2<sup>ème</sup> tour, par tirage au sort entre vainqueurs du tour 1 et entre perdants du tour 1 ; 3<sup>ème</sup> tour, tirage au sort au sein des groupes selon le nombre de victoires

### **3.5- Coupes par équipes**

Pas de changement

### **3.6- Championnats vétérans individuels**

Proposition de changer la formule : tableaux par catégorie d'âge, + un tableau limité aux classements inférieur à 800 points + un tableau pour les joueurs avec licence promotionnelle.

### **3.7- Championnat par équipes**

Grand Est : Territorialisation actée

Participation du responsable départemental à l'élaboration des poules et au suivi de la compétition pour toute la saison